



INSCRIPTIONS LICENCES – SAISON 2024/2025

Pour renouveler ou signer sa première licence à l'ESM, vous pouvez dès à présent enregistrer celle-ci par la voie dématérialisée.

PROCEDURE A SUIVRE

(A) : Licencié(e) Joueur(euse) & Dirigeant(e), Educateur, Volontaire à l'ESM en 2023/2024

- 1 - Vous allez recevoir un mail de la part de la FFF pour renouveler votre licence (vérifier les spams et indésirables)
- 2 - Cliquer sur l'étape 2 « REMPLIR LE FORMULAIRE » et suivre les différentes étapes
- 3 – Fournir les pièces justificatives si demandées (photo d'identité, certificat médical, etc...)
- 4- Régler la cotisation en fin de formulaire, ceci est sécurisé.
- 5 – Après validation du dossier par la Ligue de Bretagne, vous recevrez par mail une attestation de licence pour la saison 2024/2025.
- 6- Régler la cotisation de la licence aux heures de permanence (voir Point N°2). Si cela n'est pas fait en dématérialisé.

(B) : Non-Licencié(e) à l'ESM en 2023/2024 - 1^{ère} licence -

- 1- Retirer un document papier de licence aux heures de permanence (voir Point N°2) puis visite médicale
- 2- Fournir une photocopie d'une pièce d'identité et une photo d'identité
- 3- Régler la cotisation de la licence aux heures de permanence (voir Point N°2)

(C) : Muté (Changement de club) & Arbitre

- 1- Retirer un document papier de licence aux heures de permanence (voir Point N°2) puis visite médicale si 1 réponse « OUI » au questionnaire médical
- 2- Régler la cotisation de la licence aux heures de permanence (voir Point N°2)

MODALITES DE REGLEMENT DE LA COTISATION : Paiement en ligne - Chèque bancaire – Espèces - Chèques vacances / Chèques sport - Coupon Sport

2) PERMANENCES DE LICENCES

Les permanences pour retirer les documents, signer la licence et régler la cotisation auront lieu :



SAISON 2024/2025

PERMANENCES DE LICENCES

MERCREDI 12 JUIN -
17H30/18H45 A IRVILLAC

SAMEDI 15 JUIN -
10H00/11H45 A SAINT-URBAIN

SAMEDI 22 JUIN -
10H00/11H45 A IRVILLAC

SAMEDI 29 JUIN -
10H00/11H45 A SAINT-URBAIN

3) TARIFS DES LICENCES

TARIFS DES LICENCES SAISON 2024/2025

LICENCES 2024/2025		TARIF DE BASE
CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	
U6 / U7	2018 / 2019	80 € + 20€ pack licence
U8 / U9	2016 / 2017	80 € + 20€ pack licence
U10 / U11	2014 / 2015	100 € + 20€ pack licence
U12 / U13	2012 / 2013	100 € + 20€ pack licence
U14 / U15	2010 / 2011	120 € + 30 € pack licence
U16 / U17	2008 / 2009	120 € + 30 € pack licence
U18 / Séniors	A partir de 2007	120 € + 30 € pack licence
Vétérans	A partir de 1990	120 € + 30 € pack licence
Féminines	Toute catégorie	1/2 tarif de sa catégorie + pack licence de sa catégorie
1ère Licence à l'ESM : Séniors - Vétérans		60 € + 30 € pack licence
Joueur/Educateur		0€ + 30€ pack licence
Dirigeant ; Educateur ; Volontaire		GRATUIT
Joueur-Educateur-Etudiant		GRATUIT
3 Joueurs ou plus de la même famille		2 Cotisations normales + 1/2 cotisation des suivantes des plus onéreuses
MOYENS DE PAIEMENTS		Cotisation en ligne (3 fois max) - Chèques Sport & Bien-Etre - Coupon Sport - Chèques Vacances - Coupon Sport 50€ (sous conditions) - Espèces
<i>FACTURE DU CLUB POSSIBLE POUR LES CE</i>		

4) STAGES POUR LES JEUNES

Pour la saison 2024/2025, l'ESM poursuit sa nouvelle formule, éditée lors des saisons précédentes, avec une nouvelle formule de stages pour les enfants. Tout cela dans un cadre d'échanges intergénérationnels, de plaisir et de bonne humeur.

Les dates de ces journées de stages :

- Stages d'Août

- U14 à U17 : 26 & 27 Août 2024
- U6 à U13 : 29 & 30 Août 2024

- Stages de la Toussaint

- U6 à U13 : 21 & 22 Octobre 2024

- Stages d'Hiver

- U14 à U17 : 10 & 11 Février 2025
- U6 à U13 : 13 & 14 Février 2025
-

- Stages de Pâques

- U14 à U17 : 15/16 & U17 Avril 2025

Informations auprès de FLORIAN FESSELIER : esmignonne@gmail.com